



## **C'est une histoire d'eau, ou plutôt, une histoire de non-eau...**

Ce sont des pelouses brûlées par le soleil, des alpages desséchés ; ce sont nos fontaines asséchées, à l'exception des chanceuses dont les sources naturelles ont continué à les faire glouglouter, des ruisseaux disparus, des oiseaux assoiffés, une biodiversité mise à mal. Des glaciers qui fondent, voire qui disparaissent, des cols qui réapparaissent, des refuges de montagne qui s'effondrent.

La Municipalité a cependant décidé de ne pas restreindre l'accès à l'eau mais de jouer la carte de la responsabilité de chacun, considérant que les interdictions n'ont pas de réel sens si elles n'ont pas de conséquences. Les statistiques nous diront si cette carte était un atout ou une fausse donne.

Mais ne nous leurrions pas, cette année a connu une des périodes estivales les plus chaudes jamais enregistrées mais qui pourraient, à l'avenir, devenir la norme.

Le réchauffement et le dérèglement climatiques, sont là, et bien là, personne ne devrait en douter. Alors que nous suffoquons en Europe, d'autres subissent de gigantesques inondations en Asie ou aux États-Unis. Le feu dévore des forêts par millions d'hectares partout dans le monde. Quand nous essayons d'économiser l'eau ou l'énergie, d'autres vont skier à Dubaï en plein désert ou lancent des fusées pour aller sur la lune.

A peine l'été terminé, l'hiver qui approche promet son lot de pénuries d'électricité, de gaz ; les carburants atteignent des prix vertigineux ; on parle de délestage, de forte augmentation des coûts, de guerre en Ukraine, bref, le monde ressemble de plus en plus à un asile de fous.

Mais que pouvons-nous faire, en tant qu'habitants de Gingins ? Même si cela paraît insignifiant, essayons d'appliquer quelques gestes au quotidien en suivant les conseils de la campagne « L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas » qui vient d'être lancée. C'est facile et efficace !

**C'était notre été, un été très ch'eau !**



## AVIS

### Police-Info

Nous rappelons aux usagers de la déchèterie que le macaron d'accès doit être posé bien visiblement derrière le pare-brise de leurs véhicules. Ceci pour faciliter le travail de surveillance et de s'assurer que seules les personnes autorisées accèdent à la déchèterie intercommunale.

La Municipalité a également constaté la présence de véhicules stationnés sur les bords des chemins agricoles ou forestiers. Ce stationnement n'est pas autorisé, pour des raisons évidentes d'accès aux ma-

chines agricoles et forestières. Cela vaut également pour le stationnement le long de la route de Givrins, du chemin du Creux ou de la Gingine. Les contrevenants sont passibles d'une dénonciation.

Enfin, les sachets Robidogs doivent être jetés dans les poubelles ad hoc mais en aucun cas laissés sur les bords des chemins. Cela paraît évident mais ça ne l'est malheureusement pas, au grand dam des promeneurs et de nos employés qui se chargent de les ramasser...

## Subvention pour le remplacement de lauriers par des haies indigènes dans l'espace bâti

Dans le cadre de son plan d'action Biodiversité 2019-2030 et à travers les mesures pour promouvoir la nature et l'espace bâti, le canton de Vaud soutient les démarches communales en faveur de la biodiversité sur leur territoire. Cette subvention s'élève à CHF 60.- par mètre linéaire et à CHF 12'000.- maximum par surface publique ou privée. La Commune de Gingins peut ainsi permettre le remplacement de 200 mètres de haies privées et se chargera d'obtenir la subvention qui sera ensuite versée aux propriétaires qui décident de remplacer leurs haies.

Seuls les remplacements de haies de lauriers bordées d'une surface herbeuse d'au moins 2 m<sup>2</sup> par mètre linéaire sont susceptibles de bénéficier d'un soutien financier cantonal.

Les propriétaires s'engagent à réaliser les travaux dans les 12 mois à compter de la décision d'octroi



de subvention. Ils devront suivre les préconisations sur le choix des essences, la répartition et les modalités d'entretien, garantir le suivi de la plantation qui comprend l'arrosage, les soins et le remplacement si besoin, et garantir la pérennité de la haie pendant au minimum 8 ans.

Les propriétaires intéressés peuvent s'annoncer au greffe

municipal jusqu'au 10 novembre dernier délai. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée et doivent impérativement être accompagnées de la liste des essences prévues en remplacement, d'un plan identifiant les haies et le numéro de parcelle ainsi qu'un devis lié au projet. Les demandes incomplètes ne seront pas considérées.

## ANNONCE

### Déneigement résidentiel

Même si le thermomètre titille toujours les 20 degrés et plus, l'hiver approche et peut-être que la neige fera son apparition dans quelques mois.

Les propriétaires qui le souhaitent peuvent s'annoncer au greffe municipal afin de bénéficier d'un déneigement de leurs accès privés par les employés communaux. Les propriétaires qui bénéficiaient déjà de cette prestation doivent également s'annoncer au greffe municipal afin de maintenir leur déneigement privé.

Cette prestation payante sera effectuée uniquement lorsque tous les chemins et accès communaux auront été dégagés et si le tapis neigeux atteint au moins 5 cm, selon l'appréciation de nos employés. Si vous souhaitez un déneigement très matinal, nous vous remercions de vous adresser à une entreprise spécialisée.

Les interventions seront facturées en fin de saison hivernale, au tarif de minimum de CHF 30.-/quart d'heure.

## Gérance des appartements communaux

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la gérance des locations des appartements et auberges communaux sera reprise par l'administration communale. Notre boursière s'occupera de la facturation et du suivi des loyers, des éven-

tuels contentieux et des décomptes annuels, tandis que notre secrétaire traitera les demandes des locataires, les vacances et les locations. Nos locataires seront informés personnellement dans le courant du

mois de novembre et recevront toutes les informations complémentaires pour que la transition se passe tout en douceur.

## Absence temporaire de la Secrétaire municipale

Dès le 26 septembre et jusqu'à fin octobre, le secrétariat verra ses heures d'ouverture réduites, en raison de l'absence de la Secrétaire municipale. Nous mettrons tout en œuvre pour traiter vos demandes et

dossiers dans les meilleurs délais et vous encourageons à communiquer par courriel à [greffe@gingins.ch](mailto:greffe@gingins.ch) et de venir à l'administration durant les heures d'ouverture du bureau du contrôle de l'habitant.

Mme Roiné sera présente les après-midis pour assurer une permanence et traiter les affaires courantes.

**Nous vous remercions de votre compréhension.**

## Les bons plans de la Région

### Il n'est jamais trop tard pour payer ½ prix !

La Région de Nyon propose une promotion permettant d'accéder à un abonnement demi-tarif découverte, valable deux mois. Suivez l'actualité de Gingins sur le site communal ou les réseaux et lorsque

vous verrez l'offre, suivez simplement le lien proposé, téléchargez le bon et présentez-vous au guichet CFF pour acheter l'abonnement au prix de CHF 33.- et voyagez à demi-prix durant 2 mois.

Si vous achetez un abonnement demi-tarif à l'expiration de votre abonnement découverte, CHF 33.- vous seront déduits sur l'achat d'un abonnement annuel.

Cette offre est valable jusqu'au 23 octobre 2022 et est promue par les communes et Région de Nyon, en partenariat avec les transporteurs.

Mobilité toujours, Région de Nyon lance une vaste consultation auprès des communes pour récolter vos idées-phare pour la mobilité. Remplissez le bulletin du sondage et glissez-le dans la boîte à idées déposée dans les bureaux de l'administration ou en ligne [www.regiondenyon.ch/idees](http://www.regiondenyon.ch/idees)



## Transports publics

Il y a à peu près trois ans, nous avons mené un sondage au sein de la population ginguinoise pour connaître son avis sur une liaison en bus entre Gingins et la gare de Trélex. En parallèle, la Région de Nyon a étudié puis présenté un avant-projet de ligne transversale « Pied du Jura », reliant la commune de St-George à Nyon, en traversant les communes du Pied du Jura. Cette idée n'a malheureusement pas récolté l'enthousiasme voulu. La moitié des communes concernées ont fait part de leurs doutes

sur la viabilité du tracé, pour des raisons de coûts et de besoins particuliers propres à chaque commune.



Par ailleurs, la planification cantonale en matière de programmation de transports publics permet de prendre le temps de proposer ultérieurement une nouvelle version du projet répondant de manière plus adéquate aux diverses attentes.

**La Municipalité suit ce dossier avec attention.**



## L'énergie est limitée, ne la gaspillons pas !

La Municipalité relaie la campagne d'économie d'énergie lancée par la Confédération fin août. Gaz, mazout, électricité et autres sources d'énergie - à la maison, au travail - chacun peut contribuer à l'effort collectif pour éviter la pénurie :

- En réduisant la température de chauffage
- En consommant moins d'eau chaude
- En éteignant les 2/3 des appareils électriques ou d'éclairage lorsqu'on ne les utilise pas
- En cuisinant de manière responsable

### Plus que jamais, il est essentiel d'agir avant de devoir tirer la prise !

Pour en savoir plus sur la situation en Suisse, ou recevoir des conseils pour les entreprises ou les ménages privés, consultez le site : [www.stop-gaspillage.ch](http://www.stop-gaspillage.ch)



## Pâturages et chalets d'alpage

La problématique de l'eau devient une urgence sur nos pâturages, l'été qui s'achève l'a démontré une fois encore. La Municipalité a décidé de réaliser des travaux d'améliorations structurelles et foncières sur les chalets de la Gingine, de la Dôle et des Reculets

Dessous et Dessus. Outre la récupération de l'eau de pluie par les toitures, des citernes seront installées et des bassins de rétention construits, équipés de pompes pour amener l'eau dans les bassins d'alpage. Ces travaux, subventionnés à plus de 70%, permettront

également d'améliorer les aménagements intérieurs ainsi que le chemin d'accès à la Gingine.

Le Conseil communal devra approuver les préavis concernant ces travaux qui seront échelonnés sur deux ou trois ans.

## Complexe sportif

La procédure découlant du recours formulé en mai 2021 ayant abouti sur le rejet dudit recours par le Conseil d'Etat, les travaux de réaménagement du centre sportif vont pouvoir commencer. Les devis

pour le terrain synthétique et les vestiaires vont rentrer et la mise à l'enquête devrait pouvoir débuter avant la fin de l'année.

## Donation

En juin dernier, la Commune de Gingins a bénéficié de la donation d'un chalet situé en droit de superficie, offerte par l'un des copropriétaires. Profitant de cette opportunité, la Municipalité a ensuite acheté les parts du

second propriétaire, mettant ainsi un terme au contrat de superficie grevant la parcelle communale. La parcelle a été mise en vente et le produit de cette vente alimentera le patrimoine financier communal et sera investi dans des projets et

des infrastructures bénéficiant aux habitants du village, pour autant que le Conseil communal accepte le préavis qui lui sera soumis le 6 octobre prochain.

## Tarifs de l'eau

Les tarifs de l'eau potable de Gingins sont progressifs, allant de 75 centimes le m<sup>3</sup> pour une consommation de moins de 400 m<sup>3</sup> par année pour la plupart des ménages et jusqu'à CHF 3.-/m<sup>3</sup> à partir de 4'001 m<sup>3</sup>. Après réflexion et considérant les augmentations qui se succèdent sur les énergies et le coût de la vie

en général, la Municipalité a décidé de maintenir les tarifs actuels, malgré des différences notoires avec nos voisins. A titre d'exemple, le m<sup>3</sup> d'eau potable coûte CHF 1.20 à Chésereux ou à Gland, CHF 1.08 à Nyon ou CHF 1.- en Terre-Sainte. Nous espérons que ce geste sera apprécié par nos habitants.

## **Gingins mon Village**

Gingins mon Village s'occupe d'animer le village tout au long de l'année en proposant diverses animations destinées à tous. Ces journées sont toujours de belles occasions de retrouver amis, connaissances, voisins et habitants autour de thèmes divers et variés tels que la musique, les jeux, la chasse aux œufs, le vide-greniers, etc...

Si GmV a des idées, il manque de bras et la société lance un appel pour recruter des personnes prêtes à s'investir sur un ou deux événements annuels qui les intéressent particulièrement. Il s'agira de prendre en charge l'organisation de la journée en collaboration avec le comité, préparer la communication, installer affiches et panneaux

et participer à l'événement.

En parallèle, une liste de bénévoles sera mise sur pied et sera activée environ deux semaines avant l'événement. Les bénévoles s'engageront à aider à l'installation, au service, au rangement et aux nettoyages après la manifestation.

Si vous souhaitez participer à l'animation de notre village, n'hésitez pas à contacter Gingins mon Village à [gmv@gingins.ch](mailto:gmv@gingins.ch) et à devenir membre de l'association pour la modique somme de CHF 50.- par année pour les familles ou CHF 30.- en individuel et à consulter le Facebook [ginginsmonvillage](https://www.facebook.com/ginginsmonvillage).

## **Le repas mensuel des aînés**

Chaque mois, les heureux retraités ont la joie de partager un repas dans une des auberges villageoises. Mme Sissi Aeschlimann met ses talents d'organisatrice à leur

service et prend les inscriptions par courriel à [amazu@bluewin.ch](mailto:amazu@bluewin.ch) ou au 079 313 47 48. Sissi se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

## **Le Tennis-Club Chésereux-Gingins**

Le Tennis-Club organise un tournoi Swiss Tennis du 19 au 25 septembre sur les courts de Chésereux. Le site internet

[www.tennis-chesereux.clubdesk.com](http://www.tennis-chesereux.clubdesk.com) vous donnera de plus amples informations.

## **Mise à ciel ouvert du Bam**

### **Le Bam ? Qu'est-ce que c'est ?**

C'est le petit ruisseau qui coule au Pralenet, qui longe la route de la Dôle, qui surplombe la Vy-de-l'Etraz avant de traverser la route de Trélex pour ressurgir le long du chemin du Moulin et finalement se jeter dans l'Asse près du Moulin de Chiblins.

D'une nature plutôt tranquille et bucolique, le Bam peut s'avérer redoutable en cas de fortes pluies et provoquer des inondations conséquentes dans le quartier situé entre la Vy-de-l'Etraz et la route de Trélex.

Pour calmer les ardeurs de ce ru, la Municipalité a décidé d'entreprendre des travaux pour d'une part, préser-

ver les habitations du risque avéré d'inondations et d'autre part, pour rendre au Bam un espace de vie à ciel ouvert où biodiversité, faune et flore trouveront leur place.

Afin de présenter son projet, la Municipalité organise une séance d'information pour les habitants le :

**Jeudi 13 octobre à 18h00**

à la salle communale de Gingins.

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de vous inscrire au greffe par courriel à [greffe@gingins.ch](mailto:greffe@gingins.ch) ou par téléphone les après-midis au 022 369 92 22.



## **AVIS**

### **Chantiers communaux**

La Municipalité a mandaté une entreprise chargée de la réfection de plusieurs chemins et routes du village.

Ces travaux seront réalisés ces prochaines semaines et concernent la route de la Dôle, la Vy-de-l'Etraz et le chemin de l'Essert ainsi que le chemin d'Arpey.



Les riverains concernés seront avisés par courrier des dates d'intervention, pour autant que des restrictions soient prévues, et nous les remercions d'ores et déjà de leur compréhension.



## Les manifestations municipales

Après presque trois années de chamboulement dans l'organisation des manifestations organisées par la Municipalité, il était temps de repenser à l'agenda annuel et de considérer toutes les générations et les cultures. C'est ainsi que la Municipalité a décidé d'en maintenir certaines, d'en décaler d'autres et d'innover pour les dernières. Les réjouissances ont commencé avec la fête nationale et l'organisation de la première balade gourmande de Gingins qui a rencontré un énorme succès.



Nous avons pu compter sur le soutien d'entreprises et de commerces du village, ou d'ailleurs, que nous tenons à remercier pour leur générosité.

**Le Domaine du Pontet** et la **Ferme de Château Blanc** ont offert l'apéritif, les entreprises **Schaller & Fils SA**, la **Carrosserie de Gingins**, **Pariat Frères SA**, **SVS**, **Tif'Any Coiffure**, **l'Auberge de La Croix-Blanche**, **Ganci Partners SA**, et **Schneider & Cie SA** ont permis aux organisateurs d'offrir à plus de 250 personnes une magnifique fête nationale.

Sans oublier les habitants qui ont mis à disposition un garage ou une tente et les bénévoles qui ont œuvré sur les trois postes gourmands.

**Merci à tous et n'hésitez pas à faire appel à ces entreprises de la région !**

Traditionnellement, la Municipalité organisait une sortie en septembre et un Noël début décembre pour nos aînés. Cette année, l'accent sera mis sur la période des fêtes, avec une sortie et un repas de gala.

Quant à l'accueil des nouveaux habitants, des nouveaux citoyens et, pour la première fois, les mérites sportifs et culturels de Gingins, seront organisés dans le cadre d'une manifestation villageoise d'envergure en juin prochain, permettant à toute la population de célébrer et fêter durant tout un week-end !

De plus amples informations seront communiquées en temps voulu.

### A VOS AGENDAS

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
19 au 25 septembre	<b>Tournoi Swiss Tennis à Chésereux</b>	Tennis club Chésereux-Gingins
22 octobre	<b>Le Kiosque à musique à Gingins</b>	
29 octobre	<b>Tournoi de Jass</b>	FC Gingins
29 octobre	<b>Halloween</b>	Gingins mon Village
3 et 4 novembre	<b>Soirées du Rire - Michel Leeb</b>	Les Vieux Lézards
12 novembre	<b>Soirée du Club des 100</b>	FC Gingins
19 novembre 20h30 et 20 novembre 15h30	<b>Humour</b> - « Considérations indistinctes prononcées sans distinction par un inconsidéré qui croit se distinguer » <b>Salle communale - Entrée 15.-</b>	Philippe Vallard, comédien José Lereuil, mise en scène
1 <sup>er</sup> au 24 décembre	<b>Les Fenêtres de l'Avent</b>	Au village
2 décembre	<b>Fenêtre de l'Avent de la Municipalité</b>	
6 décembre	<b>Saint-Nicolas</b>	Gingins mon Village
31 décembre	<b>Loto</b>	Tir Sportif - FC Gingins

Retrouvez les détails et toutes les informations sur [www.gingins.ch](http://www.gingins.ch)